



Le Pays de Lumbres est un territoire en pleine évolution. Il est le 2ème par sa population de l'ensemble des 5 intercommunalités du Pays de Saint-Omer. A Lumbres, bourg centre, les zones commerciales des Rahauts et des Sars sont totalement occupées. La Communauté de Communes du Pays de Lumbres s'attache maintenant à promouvoir une zone d'activités industrielles et artisanales de cinquante hectares à Leulinghem, labellisée PALME, à proximité immédiate de la sortie 3 de l'autoroute A26. Des propositions d'achat concernent pratiquement les 8 premiers hectares de la phase 1, située entre la 2 fois 2 voies en construction et l'ancienne RD 942. Un développement harmonieux des commerces, de l'artisanat, du tourisme, dans l'ensemble des 31 communes de la Communauté de Communes, les zones d'activités légères de Cléty et de Wavrans-sur-l'Aa qui se remplissent, contribuent à diversifier et à valoriser le tissu économique du Pays de Lumbres qui est et se veut très attractif.



Gilbert CHIQUET
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Lumbres



Zone de chalandise de la C.C.P.L.

A moins de 12 minutes, Lumbres possède une zone primaire de chalandise de 11 487 habitants et une zone secondaire de 6 396 habitants s'étendant jusqu'aux limites de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer à l'Est et d'Escoevilles à l'Ouest.

La C.C.P.L. c'est :

- 20 228 habitants
- l'intercommunalité dont la population augmente le plus, surtout dans les communes rurales
- une localisation stratégique entre l'Audomarois et le Boulonnais, des flux routiers et autoroutiers intenses (A26 et RN42), une clientèle de passage qui s'additionne à une clientèle de proximité
- le troisième grand pôle commercial du Pays de Saint-Omer
- plus de 130 commerces et artisans tous secteurs
- deux pôles commerciaux complémentaires : le centre commercial E. LECLERC, le centre-ville de Lumbres
- un potentiel touristique indéniable, des équipements attractifs (Aa Saint-Omer golf club)
- des opportunités de développement en restauration et en hébergement

Un marché commercial potentiel sous-exploité

Grâce à une étude réalisée par le cabinet CEDACOM en 2007, différents secteurs de développement ont été identifiés pour les catégories :

- « commerces traditionnels » :

• **Alimentaire** : en viandes, volailles, charcuteries, fruits et légumes frais, produits laitiers,

• **Équipement de la personne** : en habillement ville, accessoires, parfumerie, hygiène et beauté,

- « hyper et super » :

• **Alimentaire** : en pain et pâtisseries, surgelés, épicerie, viandes, volailles, charcuteries, fruits et légumes,

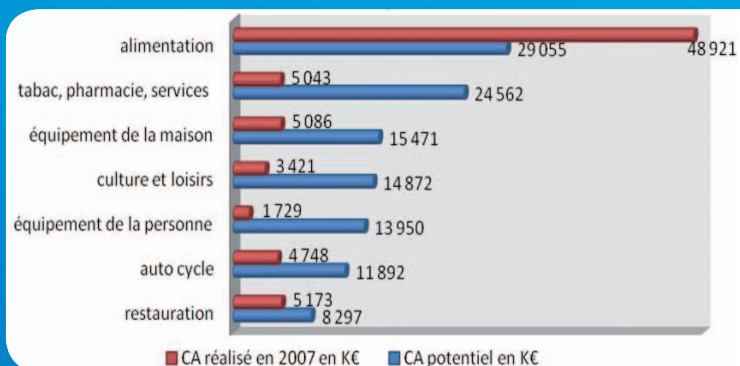
- « grandes surfaces spécialisées » :

• **Équipement de la personne** : en habillement ville, habillement détente, sous-vêtements, chaussures, accessoire d'habillement, bijouterie-horlogerie, mercerie, parfumerie, hygiène et beauté,

• **Équipement de la maison** : en arts de la table, décoration et linge de maison, appareils d'équipements ménagers, meubles, literie, bricolage,

• **Culture et loisirs** : en appareils audio-visuels, disques, audio-vidéo, livres, journaux et articles de bureau, musique, sport et camping.

Chiffre d'affaire réalisé en 2007 sur la C.C.P.L. et chiffre d'affaire potentiel



Ils ont créé une entreprise sur

la Communauté de Communes du Pays de Lumbres



« Carlier Construction », entreprise générale de bâtiment à Dohem

Patrick Carlier, 40 ans, a créé son entreprise générale de bâtiment à Dohem en 2003. Originaire de la commune, il a évolué de manoeuvre à aide maçon, puis de maçon à chef d'équipe, et aujourd'hui d'entrepreneur. Pour développer son activité, il a suivi un stage d'une semaine pour appréhender l'administration et la gestion. Il travaille en réseau avec d'autres entreprises afin de bénéficier des savoir-faire de différents corps de métiers. Dans un rayon de 4 km, 7 à 8 entreprises de bâtiments sont implantées. « La demande est importante. Depuis 2003 mon entreprise a évolué de 2 emplois à 9. Ma zone de chalandise est de 40km. Environ 80% de mon activité est développée sur l'Audomarois et 20% sur le reste du département. Nous proposons des constructions traditionnelles. J'ai choisi d'implanter mon entreprise à Dohem par attachement mais aussi pour les infrastructures routières : nous sommes à 3km de l'autoroute et très bien placé pour travailler sur des chantiers à Berck-sur-Mer, Montreuil, Bruay-la-Buissière ».



« La Boucherie de l'Aa » à Esquerdes

Carine et Renaud Lozinguez, 36 ans ont repris en 2003 la « boucherie de l'Aa » à Esquerdes. Après un CAP et plus de dix ans d'expérience en boucherie-charcuterie artisanale et dans la grande distribution, ils ont décidé de reprendre cette entreprise qui existe depuis les années 30. « Nous avons choisi de nous implanter à Esquerdes car la boucherie était à céder pour cause de départ en retraite. Etant originaires d'Eperlecques et désireux d'avoir notre propre activité nous avons saisi cette opportunité. A ce jour, notre clientèle est essentiellement d'Esquerdes et des environs. Avec une activité toujours en progression, principalement réalisée sur la vente de viande, notre activité traiteur est limitée par manque de temps. Nous sommes quatre à travailler au sein de la structure : moi, mon épouse et deux apprentis. Notre fierté est de proposer une viande de très bonne qualité, les clients s'orientent dans cette optique vers des petites structures comme la notre ».



« Le Corail », une poissonnerie à Lumbres

Mathieu et Sylvie Perrault, 39 et 36 ans, autrefois marin-pêcheur et employée en hôtellerie ont repris en 2000 la poissonnerie de Lumbres. Désireux de changer d'activité et d'être indépendant, ils ont saisi l'opportunité d'acquiescer ce commerce de 25 ans. « Notre clientèle est de Lumbres et des villages alentours, nous vendons également nos produits sur les marchés de Watten et d'Isbergues, cela représente 10 à 15% de notre activité. Nous restons avant tout un commerce de proximité, il y a des besoins à Lumbres en termes de commerces alimentaires, surtout sur la place, cela permettrait également de renforcer l'attractivité de la commune ». Cette reprise a permis à M. et Mme Perrault d'être leurs propres employeurs.

« Canele Coiffure », un salon de coiffure à Cléty

C'est en 2004 que Sabine Hanson, 38 ans, a créé son salon de coiffure à Cléty commune de 513 habitants. Après un CAP coiffure, un brevet professionnel, plusieurs années d'expérience en tant que salariée dont un poste de responsable de franchise, elle a décidé de créer sa propre entreprise. Elle a repris le local d'une ancienne boucherie et l'a transformé en salon de coiffure. Travaillant seule à l'ouverture elle a, dès la première année, recrutée plusieurs salariées. Pour répondre à la demande, les horaires du salon ont été étendus de 8h30 à 20h. La promotion a essentiellement été effectuée via le bouche-à-oreille, la demande étant importante. Afin de fidéliser sa clientèle, des services personnalisés sont proposés : carte de fidélité, cadeaux de fin d'année avec un engagement fort sur la formation. La zone de chalandise primaire du salon correspond à Cléty et ses environs, mais en raison de ses expériences professionnelles passées, Mme Hanson a pu conserver une partie de son ancienne clientèle de Saint-Omer, Longuenesse ou Renescure.

